

L'Office de Tourisme Lascaux Dordogne, Vallée Vézère et l'Office de Tourisme Vézère Périgord Noir ont décidé de s'allier et de développer des projets ensemble dans un contexte structuration touristique des territoires en Nouvelle Aquitaine. Les deux offices proposent de créer une expérience de visite différente, au plus près des habitants, pour permettre aux visiteurs de vivre quelques heures "like a local".

Afin de découvrir la Vallée Vézère autrement, les deux Offices de Tourisme créent les "Greeters de la Vallée Vézère", un réseau de bénévoles désirant faire partager aux visiteurs d'un jour leur territoire et leur passion loin des clichés d'un guide touristique ou d'un support numérique. Le visiteur pourra vivre un tourisme différent et comprendre le territoire et sa culture à travers les yeux de ses habitants, cette expérience devenant une source d'échange culturel, entre le visiteur et le Greeter.

ARTICLE 1 : QUI SONT LES GREETERS ?

Les Greeters sont des habitants de la Communauté de communes de la Vallée de l'Homme, et de la Communauté de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, amoureux de leur territoire, ouverts sur d'autres cultures, de tous âges et de tous horizons. Ils se proposent d'accompagner les visiteurs durant leur temps libre dans des lieux qui peuvent être insolites, plus ou moins connus selon les goûts et les envies de chacun.

Les Greeters doivent être motivés, ouverts, sociables, **disponibles au moins 2 heures par mois** et aimer les contacts humains. Parler une langue étrangère n'est pas obligatoire, mais ceci peut être un plus pour la rencontre avec des visiteurs étrangers. Il faut impérativement **avoir plus de 18 ans** mais néanmoins, un mineur peut accompagner un Greeter dans sa visite.

OFFICES DE TOURISME, VALLEE VEZERE

Le Greeter n'est pas un guide professionnel ! Il fait découvrir sa région d'une manière unique, authentique et conviviale, sans que son intervention ne soit une visite guidée. Le Greeter partage ses connaissances du territoire en fonction de ses passions et goûts. Les thèmes de balades sont très divers et peuvent concerner l'art, la culture, la nature, le sport, la gastronomie, le shopping... Les thèmes sont des supports à la rencontre, mais c'est avant tout **l'expérience** et **l'échange humain** qui sont importants et qui restent la base de la rencontre.

Les Greeters accomplissent **une démarche personnelle, spontanée et désintéressée**. Ils sont totalement indépendants des Offices de Tourisme et ne peuvent en aucun cas être considérés comme sous sa subordination. Ils ne doivent manifester aucune discrimination et se montrer respectueux de l'environnement.

ARTICLE 2 : QUI SONT LES VISITEURS?

Les visiteurs peuvent être des familles, des groupes d'amis, des couples, des personnes seules en séjour touristique ou les habitants en redécouverte de leur propre territoire. Le nombre de personnes pour une balade avec un Greeter ne peut excéder **6 personnes au maximum** et le groupe doit être composé au moins d'une personne âgée de plus de 18 ans.

ARTICLE 3 : COMMENT L'OFFICE DE TOURISME MET-IL EN CONTACT LES VISITEURS ET LES GREETERS ?

Afin de bénéficier d'une rencontre avec un Greeter, chaque visiteur ou groupe de visiteurs remplit un questionnaire en ligne sur le site du réseau des Greeters de la Vallée Vézère ; précise la composition du groupe, ses centres d'intérêt et ses disponibilités. En amont de ce questionnaire, le visiteur a connaissance des portraits des Greeters du territoire, des balades qu'ils proposent et par conséquent de leurs centres d'intérêt. Ces mêmes centres d'intérêt sont repris dans le formulaire de réservation. Le visiteur peut alors sélectionner ses centres d'intérêt et trouver un Greeter correspondant. Le Greeter est alors automatiquement contacté via un mail où il prend connaissance de la demande (nombre de personne, dates, horaires, âges des visiteurs). Le Greeter propose au visiteur les modalités de rencontre. Le lieu de la balade doit être aisé à trouver.

OFFICES DE TOURISME, VALLEE VEZERE



Lascaux-Dordogne, Vallée Vézère - Place Bertrand de Born - 24290 Montignac - 05 53 51 82 60
Vézère Périgord Noir - Rue Jean Rouby - 24120 Terrasson-Lavilledieu - 05 53 50 37 56

L'Office de Tourisme a une visibilité sur les réservations et échanges effectués entre visiteurs et Greeters. Dans le cas où aucun Greeter sélectionné par le visiteur n'est disponible, l'Office de Tourisme doit contacter d'autres Greeters afin de répondre à la demande du visiteur. Si aucun Greeters n'est disponible, l'Office de Tourisme doit en informer le visiteur. L'Office de Tourisme peut être en mesure de contacter par téléphone ou par mail les Greeters lorsqu'une absence de réponse est constatée.

ARTICLE 4 : QUELQUES PRECISIONS SUR LA RENCONTRE...

Chaque balade est unique, elle est "taillée sur mesure" en fonction de la demande du visiteur, du Greeter qui l'accueille, et d'autres critères comme la météo, les atomes crochus entre le visiteur et le Greeter...

Le Greeter peut accueillir le visiteur ou les visiteurs seul ou avec une personne de son choix, en fonction des visiteurs accueillis. Par exemple, si les visiteurs sont en famille, l'accueil et la balade peuvent se faire avec la famille du Greeter, ou avec un de ses enfants par exemple.

La rencontre dure environ 2 heures mais elle peut durer plus longtemps dans la mesure où le Greeter, et le ou les visiteurs sont d'accord.

Si des dépenses sont engagées (consommations dans un café, tickets de transport en commun, ticket d'entrée, etc....) chaque personne paye pour ses dépenses personnelles. Le Greeter n'a aucune obligation de payer pour le ou les visiteurs et vice-versa.

Le ou les visiteurs sont avertis des règles du jeu et s'engagent à les respecter. Si ce n'est pas le cas (retard important non justifié, manque de respect, non intérêt pour la balade...) le Greeter est dégagé de son engagement d'accueil.

La rencontre avec un Greeter est entièrement gratuite pour le visiteur, le Greeter ne doit accepter aucun pourboire ni rétribution tels qu'ils soient !

OFFICES DE TOURISME, VALLEE VEZERE



Lascaux-Dordogne, Vallée Vézère - Place Bertrand de Born - 24290 Montignac - 05 53 51 82 60
Vézère Périgord Noir - Rue Jean Rouby - 24120 Terrasson-Lavilledieu - 05 53 50 37 56

ARTICLE 5 : ENGAGEMENTS

Les offices de tourisme s'engagent à :

- assurer la promotion du réseau via leurs outils de communication,
- assurer la mise en réseau des Greeters, en leur proposant des moments conviviaux de partage au moins une fois dans l'année,
- assurer une veille de bon fonctionnement des réservations
- envoyer au visiteur et au Greeter un questionnaire de satisfaction de la rencontre,
- informer le Greeter des éventuelles remarques émises par le visiteur,
- garantir le respect de la « philosophie Greeter » afin de ne pas concurrencer les guides ou les accompagnateurs professionnels.

Le Greeter s'engage à :

- respecter les valeurs du concept des « Greeters » définies en préambule,
- avoir une assurance responsabilité civile,
- n'accueillir des visiteurs en sa qualité de Greeter que lorsqu'il s'agit de demandes effectuées par l'intermédiaire de l'Office de Tourisme
- accepter de donner son numéro de téléphone portable aux visiteurs une fois la date de la rencontre fixée,
- se présenter à la date, à l'heure et au lieu du rendez-vous. En cas d'annulation ou retard, le Greeter se doit d'en informer le visiteur ainsi que l'Office de Tourisme concerné (dans le cas d'une annulation),
- tenir l'Office de Tourisme concerné informé de tout incident éventuel survenu pendant la rencontre,
- n'accepter de la part des visiteurs aucun pourboire, compensation financière ou toute autre forme de gratification.

OFFICES DE TOURISME, VALLEE VEZERE



Lascaux-Dordogne, Vallée Vézère - Place Bertrand de Born - 24290 Montignac - 05 53 51 82 60
Vézère Périgord Noir - Rue Jean Rouby - 24120 Terrasson-Lavilledieu - 05 53 50 37 56

Le visiteur s'engage à :

- respecter les modalités de rencontre convenues avec le Greeter,
- se présenter à l'heure et au lieu du rendez-vous. En cas de retard ou d'annulation, le visiteur se doit d'en informer le Greeter,
- respecter l'esprit et les valeurs du réseau des Greeters,
- ne donner aucun pourboire, compensation financière ou toute autre forme de gratification.

ARTICLE 6 : RESPONSABILITES

Le visiteur reconnaît avoir pris connaissance de la gratuité de la rencontre et ne peut engager ni la responsabilité du réseau "Greeters de la Vallée Vézère" ni celle du bénévole pour toute défaillance ou litige.

Les trajets effectués en voiture sont fortement déconseillés. Ils sont le cas échéant sous la responsabilité du propriétaire du véhicule conduit.

Les informations contenues sur le site du réseau des Greeters de la Vallée Vézère sont indicatives. Elles sont établies au mieux de la connaissance des éditeurs du site au moment de leur publication. Le site est régulièrement contrôlé et mis à jour, mais les éditeurs ne peuvent être tenus pour responsables ou complices de toute perte, dommage ou désagrément, qui pourraient résulter de l'utilisation des informations publiées sur le site internet.

ARTICLE 7 : ADHESION AUX PRINCIPES DE LA CHARTE

La participation des visiteurs et des Greeters à l'opération "Greeters de la Vallée Vézère" implique de leur part une adhésion pleine et entière de la présente charte dont chacun a eu connaissance au préalable. Ils s'engagent chacun pour leur part à en respecter les termes.

France Greeters© & Greeters© sont propriétés de la Fédération France Greeters.

OFFICES DE TOURISME, VALLEE VEZERE



Lascaux-Dordogne, Vallée Vézère - Place Bertrand de Born - 24290 Montignac - 05 53 51 82 60
Vézère Périgord Noir - Rue Jean Rouby - 24120 Terrasson-Lavilledieu - 05 53 50 37 56